

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue publiquement le 18 mai 2023 à 14h, dans la salle des délibérations du conseil municipal, située au 1386, rue Dumouchel, Sainte-Adèle, Province de Québec, à laquelle sont présents les membres du conseil suivants formant le quorum :

Madame Michèle Lalonde	Mairesse
Monsieur Alexandre Laganière	Conseiller du district 3
Monsieur Jean-François Robillard	Conseiller du district 4
Monsieur Gaëtan Gagné	Conseiller du district 5
Monsieur David Huggins-Daines	Conseiller du district 6

Madame la conseillère Arielle Beaudin ainsi que monsieur le conseiller Richard Allard sont absents pour toute la durée de la séance.

Sont également présentes la greffière adjointe, la directrice générale adjointe ainsi que la directrice générale par intérim.

Madame la mairesse Michèle Lalonde déclare la séance ouverte à 14 h, s’adresse au public.

RÉSOLUTION NO. 2023-219

Adoption de l’ordre du jour de la séance extraordinaire du 18 mai 2023

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : M. Alexandre Laganière

POUR : Monsieur Alexandre Laganière
Monsieur Jean-François Robillard
Monsieur Gaëtan Gagné
Monsieur David Huggins-Daines

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

QUE le conseil adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 18 mai 2023.

RÉSOLUTION NO. 2023-220

Contribution du milieu - Projet Viv’en logis

ATTENDU le projet d'habitation de Viv’en Logis situé à Sainte-Adèle pour la construction de 20 unités de logement subventionnés;

ATTENDU QU’une contribution du milieu est requise de la Ville pour permettre la réalisation du projet de Viv’en logis;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER: M. Jean-François Robillard

POUR : Monsieur Alexandre Laganière
Monsieur Jean-François Robillard
Monsieur Gaëtan Gagné
Monsieur David Huggins-Daines

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

QUE la Ville accorde à l’organisme Viv’en logis, pour le projet sur la rue Ouimet, une exemption de taxes foncières de 80% pour une période de 5 ans à partir de la première année d’imposition sur l’immeuble à titre de contribution du milieu.

COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL AU PUBLIC

Aucune.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question du public.

RÉSOLUTION NO. 2023-221

Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER: M. Jean-François Robillard

POUR : Monsieur Alexandre Laganière
 Monsieur Jean-François Robillard
 Monsieur Gaëtan Gagné
 Monsieur David Huggins-Daines

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

QUE la séance soit levée à 14h02.

(s) Michèle Lalonde

Mme Michèle Lalonde, Mairesse

(s) Ariane Bélanger

Mme Ariane Bélanger, Greffière adjointe